

F0000107

107/030

107/030

Etude financée par la
Commission des Communautés Européennes

Direction Générale de la Science, de la Recherche et du Développement

Contrat TSD - A - 235 - F

RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE RECHERCHE MENEES DANS LES PAYS AFRICAINS,
DANS LE DOMAINE DE LA CONNAISSANCE DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA CROISSANCE
DES FORMATIONS NATURELLES MIXTES FORESTIERES ET GRAMINEENNES DANS LE BUT
DE LEUR AMENAGEMENT

NOTE SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Juin-Novembre 1986

Odet VINCENTI

Ingénieur de Recherches CTFT
Détaché au Centre National de Recherches Forestières
Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL
Département du CIRAD
45bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX, FRANCE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES FORESTIERES
Institut Sénégalais de Recherches Agricole:
B.P. 2312
DAKAR, République du Sénégal

Le document initial du projet prévoyait le début des travaux en juin 1985, or ces crédits n'ont été mis à la disposition du CTFT par la CCE qu'en décembre de cette même année, et le contrat de sous traitance entre le CTFT et l'ISRA n'a été signé qu'en avril 1986.

Des travaux antérieurs au projet, dans le même domaine de recherche, ont été réalisés par le CNRF/ISRA tant en forêt de Séfa, qu'en forêt de Bayottes. Le CNRF a maintenu une activité minimum de surveillance et d'entretien des dispositifs antérieurs mis en place. D'autre part, le CTFT a, en prévision du démarrage du projet, affecté M. F. GIRAUDY un stagiaire de l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts à l'étude botanique de la forêt des Bayottes, dès le mois de mars 1986.

Ce n'est qu'après la mission de Messieurs M. MALAGNOUX et P. MENGIN LECREULX (15-27 juin 1986) que les commandes de matériels et les premiers travaux d'installation du dispositif ont pu démarrer.

1 - AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les sites d'actions et les recherches à mener avaient été fixés a priori lors de l'élaboration du projet (voir formulaire administratif et financier partie B renseignements techniques).

La mission de Messieurs MALAGNOTJX et MENGIN LECREULX avait pour but de confirmer le choix des sites et d'élaborer les protocoles de recherches (voir rapport de mission au Sénégal, 15-27 juin 1986).

A la suite de cette mission trois sites ont été retenus, deux en Casamance : Bayottes et Séfa et un dans le **Siné** Saloum : Vélor. De plus le Projet PARCE s'associe au projet pour mener des actions similaires en forêt de Koumpentoum.

Monsieur VINCENTI est chargé de l'ensemble du programme mais s'occupera plus spécialement des Bayottes, il encadrera également Monsieur THOMAS chargé du suivi de Séfa. Monsieur DIATTA quant à lui est responsable de l'essai à Vélor.

La période qui a suivi la mission d'appui a surtout été mise à profit pour prendre les contacts administratifs et sociaux pour le bon déroulement du programme et pour commander divers matériels.

Certains problèmes exposés plus bas ont retardé l'installation des parcelles d'essais.

a) Actions menées aux Bayottes

Un relevé des limites exactes de la formation naturelle en forêt des Bayottes a été effectué ce qui a permis l'établissement d'un plan.

D'autre part mille tiges d'un diamètre inférieur à 20 cm ont été mesurées, \emptyset à 20 cm, à 1,3 m de hauteur, et envoyées au CTFT pour calculer les corrélations possibles entre ces trois grandeurs.

Au bureau le plan détaillé des blocs à mettre en place a été effectué (voir annexes).

b) Actions menées à Séfa

Comme aux Bayottes un relevé des limites a permis de dresser le plan de la forêt.

Etant donné qu'il est prévu un traitement feu précoce et un traitement sans feu, la création d'un pare-feu pour séparer la forêt en deux parties était nécessaire.

Ce pare-feu a été ouvert du 28-10 au 10-11-86, sur une longueur d'environ 1,2 km et sur 20 m de large. Les gros arbres ont été abattus à la tronçonneuse, les autres à la hache ou au coupe-coupe. Tous les arbres ont été débités et les tronçons mis en tas pour dégager le pare-feu. Ce bois devra être carbonisé.

Ce travail a demandé 4 281 heures de manoeuvres pour un prix d'environ 750 000 CFA.

On en a profité pour cuber un certain nombre d'arbres (65) pour le futur tarif de cubage de Séfa.

Cela a permis de tester les fiches et les modes de cubage ; les problèmes rencontrés ont fait l'objet d'une lettre de demande d'appui au CTFT.

c) Actions menées à Vélor

Peu de choses ont été faites à Vélor si ce n'est des contacts avec les administrations et les riverains.

Une mission a été réalisée pour essayer de retrouver les bornes de cette forêt et pour en faire une description succincte.

L'historique de cette forêt depuis son classement en 1935 est assez bien connu.

2 - PROBLEMES RENCONTRES

Le retard pris pour l'installation des parcelles d'essais s'explique pour plusieurs raisons.

Nous ne disposons pas encore de tout le grillage nécessaire pour les traitements protégés contre le bétail.

En effet une partie avait été livrée en juillet, mais par la suite l'absence du responsable de l'usine de fabrication de la clôture puis la fermeture de cette usine pour congés, n'ont pas permis de passer à temps la commande pour le complément. Nous espérons disposer de l'ensemble de la clôture nécessaire à la mi-décembre.

Cependant les travaux de délimitation des parcelles sur le terrain sont en cours bien que le rapport d'inventaire botanique de M. **GIRAUDY**, très utile pour ce travail, nous soit parvenu très tardivement. Cette étude **doit** nous permettre de diviser la forêt en zones de composition floristique homogène où nous pourrions implanter les répétitions des différents traitements.

Pour Vélor, une longue **maladie** du responsable, Monsieur **DIATTA**, est la cause du retard pris.

CONCLUSION

Malgré le retard pris nous pensons que les travaux pourront se dérouler selon le calendrier prévu.

Ainsi nous attendons un expert du CTFT en janvier qui viendra mettre en place les équipes de prises de mesures sur les trois sites. L'expérience de cet expert nous sera utile pour l'organisation des équipes et la réalisation pratique des mesures. Si tout le grillage n'est pas posé lors de sa venue, cela ne sera pas **gênant** car ce grillage peut être **posé** après les mensurations.

La mise à feu précoce à Séfa doit être faite au mois de décembre. Début novembre un essai a été fait, mais le feu n'a pas pris en raison de la trop forte humidité rémanente de la végétation. Nous pensons pouvoir réaliser ce feu précoce vers la mi-décembre.

Certaines lacunes dans la conception **du** projet nous sont apparues surtout en ce qui concerne l'étude **du** milieu.

Ainsi il aurait été nécessaire de prévoir une somme importante pour des études pédologiques assez fines sur les parcelles d'essai. Ce genre d'étude peut être faite a posteriori dans le cadre d'une deuxième phase, mais elles nous paraissent indispensables.

Liste des essences les plus fréquemment rencontrées

Acacia macrostachya
Acacia seyal • +?
Albizia adianthifolia
Albizia ferruginea
Albizia zygia *
Alstonia bonei
Afrormosia laxiflora
Azelia africana
Balanites aegyptiaca
Bombax costatum
Borassus aethiopicum
Bridelia micrantha
Camp procer
Cassia sieberiana
Ceiba pentandra
Chlorophora regia
Cola cordifolia
Combretum aculeatum
Combretum glutinosum (***) (*)
Cordia alliodora
Croton tiglium
Dalbergia boehmii
Daniellia ogea
Daniellia oliveri (*) (*)
Detarium microcarpum *
Detarium senegalense *
Dialium guineense
Dichrostachys glomerata
Elaeis guineensis
Entada africana
Erythrophloeum guineense
Erythrophloeum guineense

Ficus sp.
Hanna undulata
Hexalobus monopetalus
Holarrhena floribunda
Khaya senegalensis .
Lannea acida
Lannea microcarpa
Lannea velutina **
Lonchocarpus laxiflorus
Malacantha alnifolia
Markhamia tomentosa
Mitragyna inermis
Mitragyna stipulosa
Morus mesozygia
Ostrya africana **
Parinari excelsa
Parinari macrophylla
Parkia biglobosa
Piliostigma reticulatum ***
Prosopis africana
Pterocarpus erinaceus (*) (*)
Ricinodendron heudelotii
Sclerocarya birrea
Sorindeia juglandifolia
Sterculia setigera
Sterculia tragacantha
Strychnos spinosa
Syzygium guineense
Terminalia avicenioides
Terminalia glaucescens
Terminalia macroptera
Uvaria chamae
Ziziphus sp.

Espèces pouvant être pré-imprimées sur les fiches de pointage :

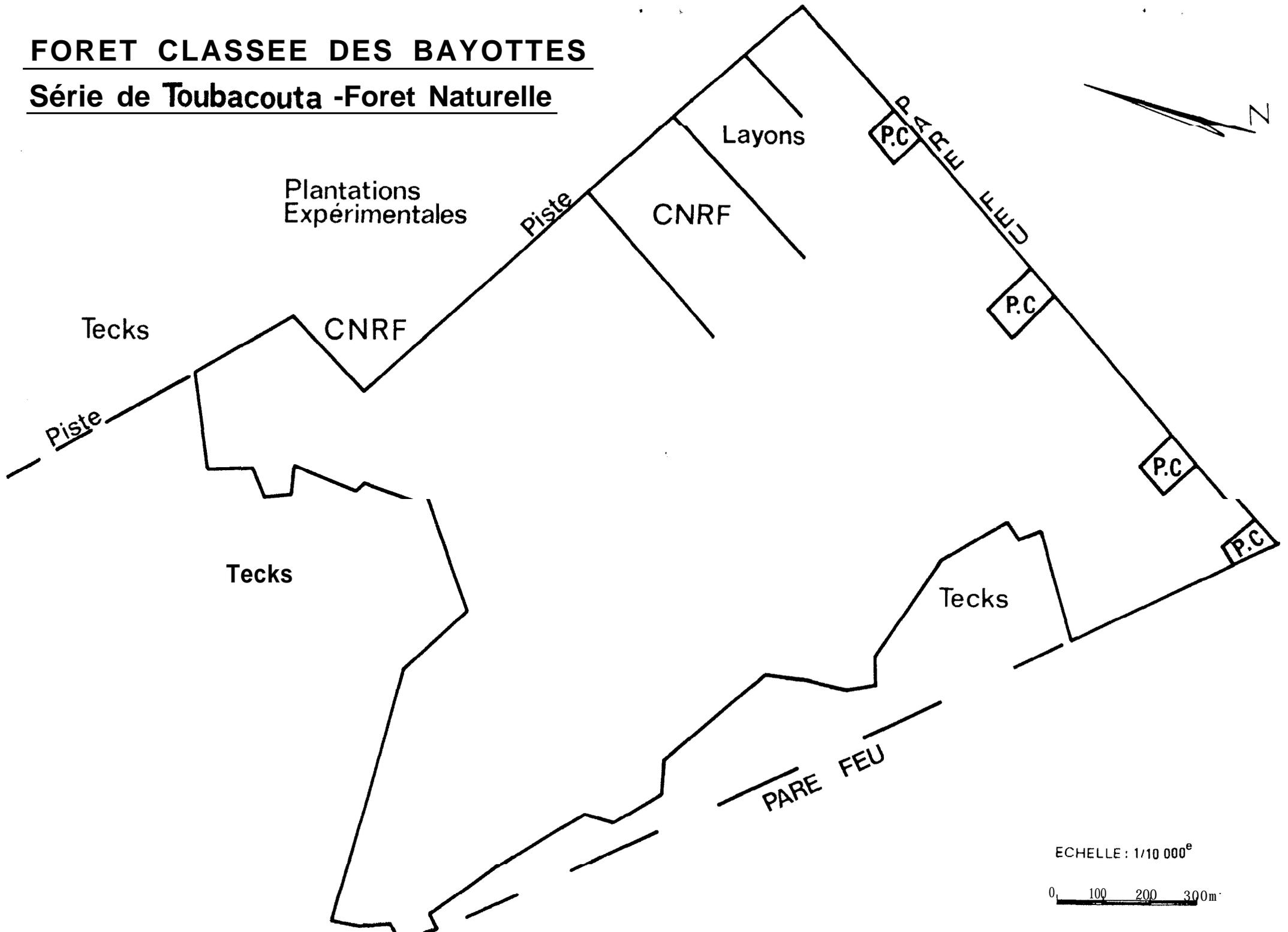
• des Bayottes

** de Séfa

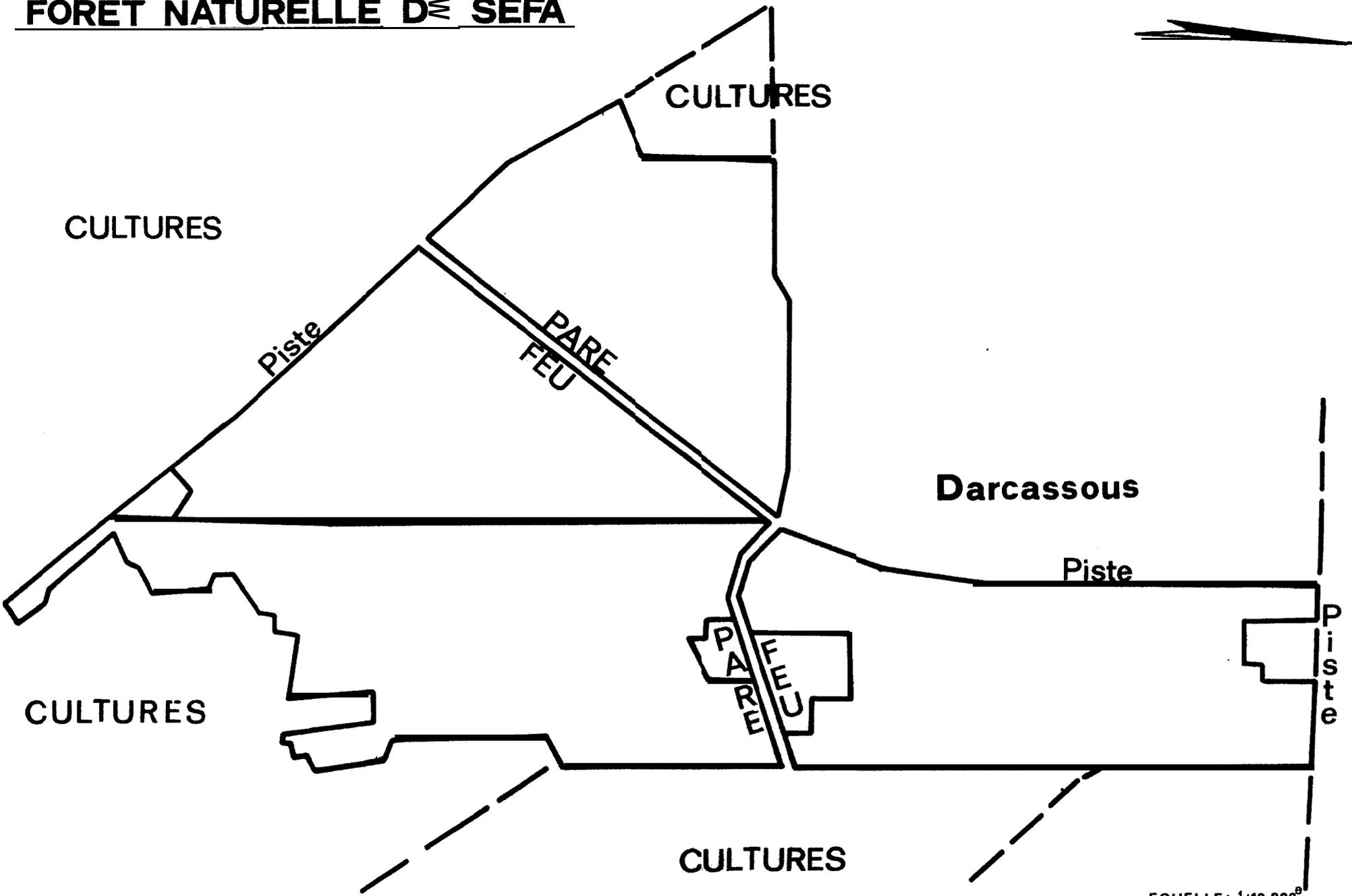
*** de Vélor

FORET CLASSEE DES BAYOTTES

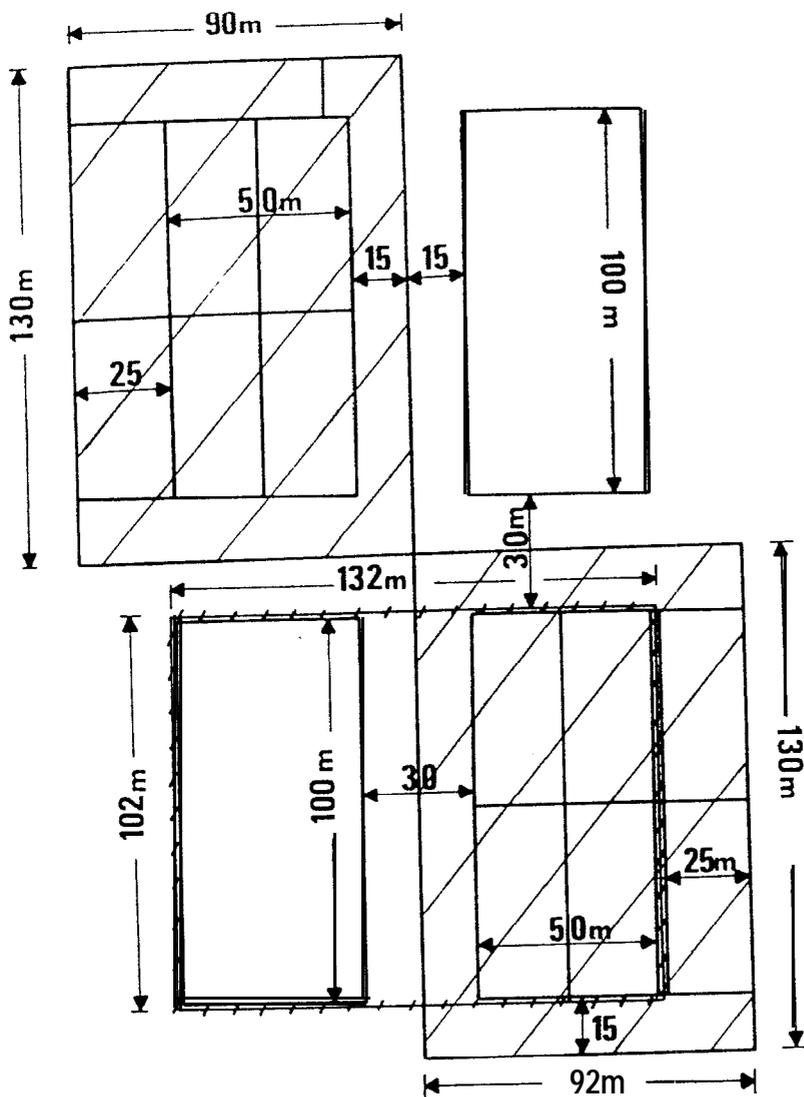
Série de Toubacouta -Foret Naturelle



FORET NATURELLE D≡ SEFA



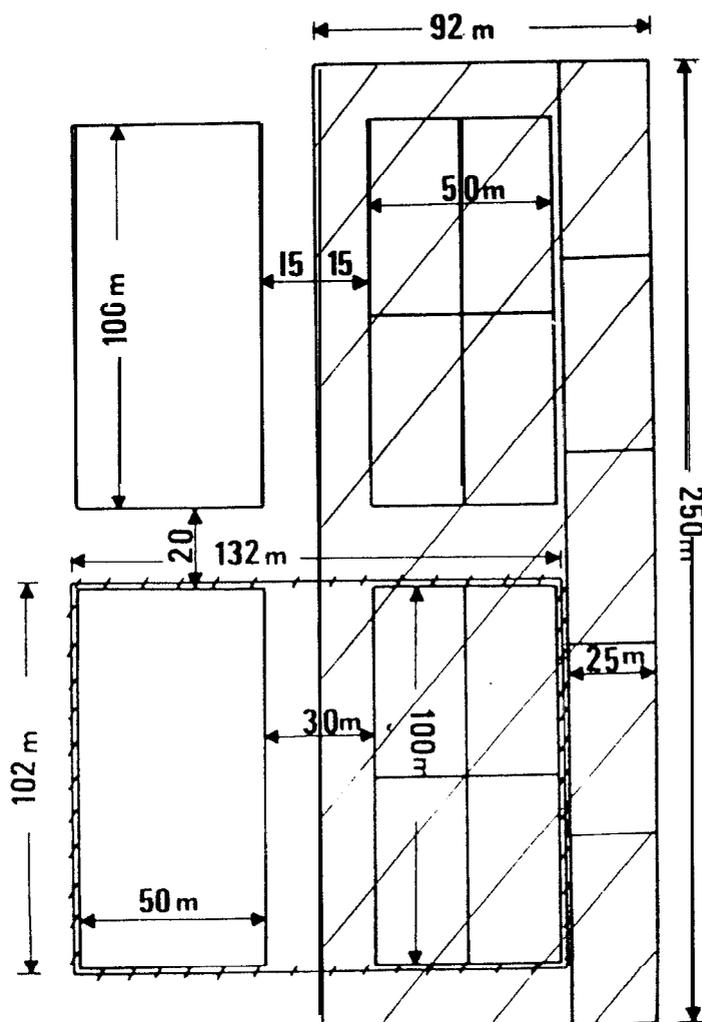
ECHELLE: 1/10 000^e
0 100 200 300m



1

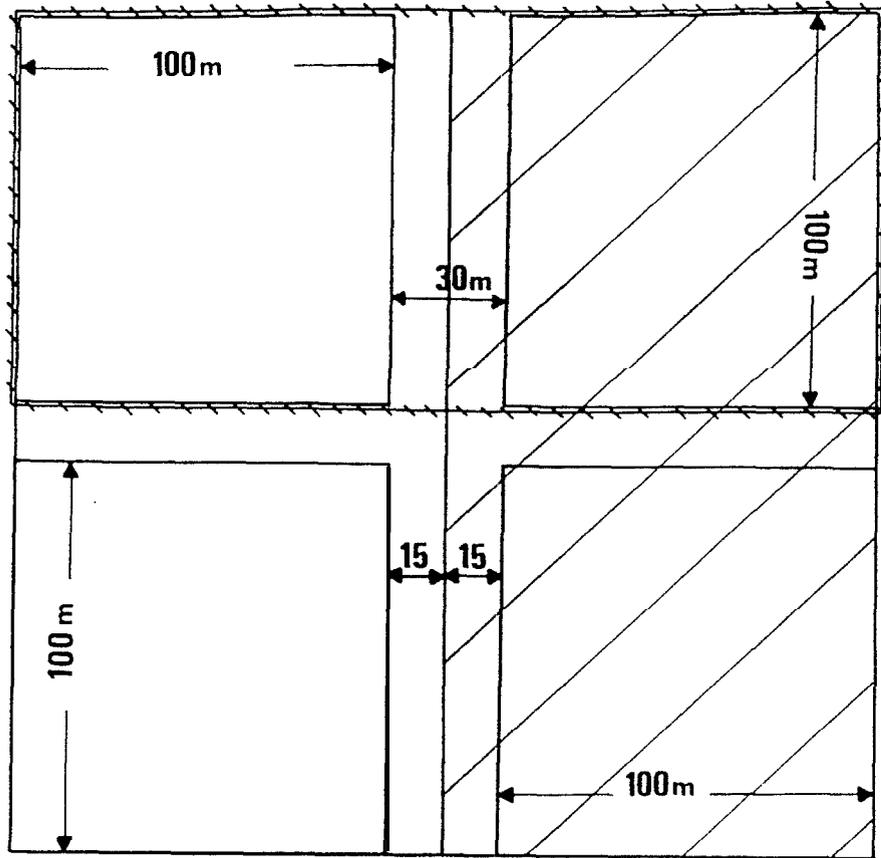
Deux types de blocs pouvant être installés aux Bayottes,

- . en hachures : parites exploitées, des parcelles dans les bandes tampons (4 dans le type I et 5 dans le type II) seront utilisées pour les tarifs de cubage Peuplement
- . double trait : grillage à 1 m de la limite des parcelles.



II

1



Deux types de blocs pouvant être installés à Vélor
· en hachures : parties exploitées
· double trait : grillage à 1 m de la limite des parcelles.

II

